

Et que c'est seulement dans les derniers tems que la Cour de Rome s'en est emparée sans aucun titre légitime. Ces raisons & plusieurs autres motifs également justes nous ayant donc fait juger convenable de réunir à notre Domaine ladite Ville de Ponte-Corvo & ses dépendances, & ne doutant pas que vous ne vous empressiez de reconnoître en nous votre véritable & légitime Maître, Seigneur & Souverain, nous avons député Don Tobie Longi, Capitaine de nos Royales Armées, pour en prendre possession en notre nom & recevoir le serment de fidélité que nous vous ordonnons & commandons de prêter entre ses mains. De notre côté, nous vous promettons, sur notre parole Royale, de vous traiter en bons & fideles Sujets; & comme notre objet principal, en réunissant ladite Ville & ses dépendances à notre Domaine, est de veiller au bien & à l'avantage de ceux que la Divine Providence a soumis à notre Gouvernement, nous nous engageons, par le présent Edit & sur notre parole Royale, à vous conserver tous les droits & privilèges dont vous avez joui jusqu'à présent: mais pour vous rendre plus douce & plus chere la domination de votre véritable & légitime Souverain, Seigneur & Maître, nous vous promettons de vous accorder de nouvelles graces, selon que notre amour pour vous & votre obéissance & votre fidélité envers nous, nous le feront juger convenable.

MODENE. Par un Edit du Duc, en date du 11 Juillet, Son Altesse Sérénissime soumet les biens des Ecclésiastiques acquis depuis l'année 1620, aux mêmes charges que ceux de ses autres Sujets Laïques, afin de libérer l'Etat des dettes considérables que des circonstances fâcheuses l'ont obligé de contracter. Cet Edit fait une
nouvelle